

Trousses d'impôt 2017

Nouveauté en 2018 : toutes les personnes qui ont complété leur déclaration de revenus à la main par le passé recevront par la poste une trousse papier de la déclaration de revenus de l'Agence du revenu du Canada (niveau fédéral seulement).

Dans ses efforts constants pour réduire son empreinte environnementale, la Caisse offrira, pour une dernière année, des trousse d'impôt à ses membres.

Les trousse seront disponibles à l'accueil de nos différents centres de services en **quantité limitée**. Nous nous fions au bon jugement de nos membres pour utiliser un nombre raisonnable de trousse d'impôt, selon leur situation familiale.

Les trousse peuvent aussi être téléchargées à partir des sites gouvernementaux du Canada et du Québec aux adresses suivantes :

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/trousses-impot-toutes-annees-imposition/trousse-generale-impot-prestations/quebec.html>

<https://www.revenuquebec.ca/fr/services-en-ligne/formulaires-et-publications/details-courant/tp-1/>